

Politique Achats ENDEL - Externe

ENDEL est le leader français de la maintenance industrielle et des services à l'énergie.

Nous nous appuyons sur notre cœur de métier et nos spécialités (tuyauterie, soudage, chaudronnerie, robinetterie, mécanique...) pour accompagner nos clients dans leurs défis, en leur proposant des solutions répondant à leurs enjeux techniques, stratégiques, environnementaux, de sécurité et de sûreté.

Répondre aux besoins de nos clients et assurer nos réalisations, nécessite l'achat d'équipements, d'outils et de services.

ENDEL recherche des offres à la fois innovantes, fiables et compétitives, et s'efforce de développer des partenariats durables et mutuellement avantageux, afin de bâtir et gérer un panel de fournisseurs performants répondant à nos exigences et à celles de nos clients, tout en limitant le risque de dépendance vis-à-vis d'ENDEL.

La direction des achats ENDEL a pour mission de qualifier et suivre un panel de fournisseurs fiables, de mettre en place des accords commerciaux équilibrés et mutuellement bénéfiques, de sécuriser les dépenses de l'entreprise en contribuant à sa performance.

Nos engagements auprès des fournisseurs

- Sélectionner équitablement les meilleures offres sur des critères objectifs (techniques, qualité, délais et coûts) et trouver des engagements contractuels équilibrés
- Diffuser nos valeurs et notre culture qualité, santé, sécurité, sûreté environnement (Q3SE) :
 - En les intégrant dès la conception, le développement ou la préparation de nos interventions
 - En formant et informant notre personnel et nos fournisseurs sur les modes opératoires d'intervention, contrôles qualité et mesure prévention/environnement à suivre
 - En faisant respecter à notre personnel et à nos fournisseurs les règles Q3SE du chantier
 - En donnant les moyens nécessaires à la bonne réalisation, en qualité et en sécurité
 - En affectant uniquement du personnel formé et habilité pour chaque tâche à réaliser
 - En faisant stopper toute intervention présentant des situations dangereuses
 - En rappelant qu'aucun motif technique, commercial ou financier ne saurait prévaloir sur la sécurité ou la sûreté.
- Respecter les règles éthiques avec les fournisseurs, les délais de paiement et le droit de la concurrence
- Rechercher des solutions à l'amiable pour la résolution des conflits, par la médiation.

Gérald Von Euw
Directeur Achats et Logistique ENDEL

DocuSigned by:
Gérald VON EUW
7487BFE4979D4F9...

Madany Lias
Directeur général ENDEL

DocuSigned by:
Madany LIAS
98EFD51A6F0F4B6...

Adhésion fournisseur à la politique Achats et Q3SE ENDEL

Nos exigences envers les fournisseurs

- Prendre acte de la politique achats externe ENDEL et y adhérer.
- Prendre acte des documents du groupe ALTRAD « *les attentes vis-à-vis de nos fournisseurs* » et « *code d'éthique et d'intégrité commerciale* », disponibles sur notre site internet <https://www.altradendel.com> dans le menu fournisseurs et y adhérer.
- Respecter les exigences et obligations en matière de Q3SE : Qualité Santé, Sécurité, sûreté et Environnement (gestion des déchets et rejets) attendues par ENDEL, dans le respect de notre politique :
 - Respecter les accès et l'environnement du chantier en veillant particulièrement à l'ordre, au rangement, à la propreté, à l'isolation et à la signalisation de ce chantier,
 - Porter les équipements de protection individuelle requis (casque, lunettes, chaussures, gants, protections auditives...)
 - Appliquer les modes opératoires et toutes les consignes spécifiques au chantier,
 - Agir et réagir pour les autres et pour soi-même devant toute situation dangereuse,
 - Prendre toute mesure nécessaire et suffisante pour se prémunir face aux risques majeurs (travaux en hauteur, de manutention lourde, en espace confiné, présentant un risque incendie, ou explosions, travaux avec consignations...)
 - Respecter le code de la route et la réglementation des sites,
 - Trier et traiter les déchets du chantier selon les risques encourus par l'environnement,
 - Respecter les signaux d'alarme, les procédures de secours en cas d'accident et les consignes lors d'incendie
 - Faire passer la sécurité et la sûreté avant toute considération technique, commerciale ou financière
- Délivrer des produits et services de qualité et conformes aux spécifications et exigences de nos clients
- Être force de proposition pour être compétitif (optimisation délai, coûts, méthode, innovation...)
- Fournir les certifications, agréments, et indicateurs demandés par ENDEL via son portail fournisseur
- Respecter la législation et le code du travail, notamment l'emploi de salariés en situation régulière
- Bannir toute forme de fraude ou de contrefaçon (CFSI) sous peine de poursuite et/ou d'exclusion du Panel. Alerter ENDEL en cas de constatation de fraude ou de contrefaçon par un tiers.
- Proscrire toute pratique commerciale assimilable à de la corruption ou pouvant provoquer conflit d'intérêt

| | |
|-----------------------|--|
| Nom de l'entreprise : | |
| N° société (SIRET) : | |
| Adresse : | |

| | |
|---------------------------------|--|
| Nom et Prénom du représentant : | |
| Date : | |
| Date, signature et cachet : | |